

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU NORD TOULOUSAIN**

Comité syndical – Séance du 31 mars 2025 - 17h30

Date de la convocation : 24/ 03/ 2025

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires
Quorum : 16

Nombre de votants : 19

Titulaires présents :	17
Titulaires représentés :	
Suppléants :	2
Procurations :	0

L'an deux mille vingt-cinq, lundi trente et un mars à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Saint-Sauveur, sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Etaient présents

CC des Coteaux du Girou : Mme AUGER M., M. BAUDOU J-N., M. PLICQUE P., Mme ROUSTIT I.
CC du Frontonnais : M. CAVAGNACH., Mme CLAVEL ALBAR V., M. LECORRE D., M. PETIT Ph., Mme SAVY S., Mme SIGAL S., Mme SOLOMIAC C., M. TERRANCLE S.
CC des Hauts Tolosans : Mme AYGAT Ch., M. DELMAS J-P., M. ESPIE J-C., M. ZANETTI L.
CC Val'Aïgo : Mme MONCERET M.

Etaient représentés

CC du Frontonnais : M. PROVENDIER Ph. par Mme GIBERT J. (suppléante)
CC des Hauts Tolosans : Mme FOURCADE M-L. par Mme OGRODNIK P. (suppléante)

Etaient absents ou excusés

CC des Coteaux du Girou : M. CALAS D., M. ROUMAGNAC L., M. VINTILLAS E.
CC des Hauts Tolosans : M. ALARCON N., M. CODINE Fr., M. DULONG D., M. LAGORCE P., M. NOËL S.
CC Val'Aïgo : Mme BLANCHARD ESSNER S., M. DUMOULIN J-M., M. JOVIADO G., M. SABATIER R.

Secrétaire de séance : Mme SOLOMIAC Colette

Délibération n° 2025 /01

Domaine : Administration Générale

5.3 – Institution et vie politique – Désignation de représentants

Objet : Installation d'un délégué suppléant de la CCHT au SCOT suite à une démission

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 8 juin 2006 portant création du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 octobre 2017 autorisant la modification des statuts du Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain (par délibération du 13/06/2017),

Vu la délibération n° 130325_02d en date du 13/03/2025 de la Communauté de communes des Hauts Tolosans, portant désignation d'un représentant au sein du SCOT,

Vu les statuts dudit syndicat,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants,

Après que Monsieur Philippe PETIT, Président, ait rapporté au Comité syndical cette désignation et procédé à l'appel nominal du délégué désigné,

- M. Christian BARGE SANSELME est nouvellement désigné délégué suppléant suite à la démission de M. Romain VANHECKE.

Le Comité syndical, à l'unanimité,

PREND ACTE de la désignation de **Monsieur BARGE SANSELME Christian** en tant que **délégué suppléant**, représentant de la Communauté de communes des Hauts Tolosans au Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain en remplacement de Monsieur VANHECKE Romain.

Pour rappel, la liste mise à jour des délégués du Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain s'établit comme suit :

Titulaires	
CC SCoT	Nom Prénom
Coteaux du Girou	AUGER Maryse
	BAUDOU Jean-Noël
	CALAS Daniel
	PLICQUE Patrick
	ROUMAGNAC Léandre
	ROUSTIT Isabelle
	VINTILLAS Edmond
Frontonnais	CAVAGNAC Hugo
	CLAVEL ALBAR Virginie
	LECORRE Damien
	PETIT Philippe
	PROVENDIER Philippe
	SAVY Sylvie
	SIGAL Sandrine
	SOLOMIAC Colette
	TERRANCLE Serge
Hauts Tolosans	ALARCON Nicolas
	AYGAT Chantal
	CODINE François
	DELMAS Jean-Paul
	DULONG Denis
	ESPIE Jean-Claude
	FOURCADE Marie-Luce
	LAGORCE PATRICE
	NOEL Sébastien
	ZANETTI Laurent
	Val'Aïgo
DUMOULIN Jean-Marc	
JOVIADO Gilles	
MONCERET Mylène	
SABATIER Robert	

Suppléants	
CC SCoT	Nom Prénom
Coteaux du Girou	BACHELET Nathalie
	CADOZ Patricia
	CASALE Jean-François
	GALINIER Christian
	JARNOLE Pierrette
	RAYNAUD Jean-Pascal
	SPITZ Audrey
Frontonnais	BATAILLE François
	BEGUE Michèle
	BOYE Sandrine
	BRUN Dante
	GALLINARO André
	GIBERT Janine
	JEANJEAN Pierre
	KARAGOZIAN Gérard
	PARISE Denis
Hauts Tolosans	BARGE SANSELME Christian
	BOULAY Dominique
	BRIENTIN Amélie
	CAZEAUX CALVET Martine
	FOUCART Gauthier
	GAUTHE Fabien
	GAUTIER Philippe
	GONZALEZ Yvan
	MOREL CAYE Françoise
	OGRODNIK Patricia
	Val'Aïgo
ASTRUC Thierry	
BERINGUIER Bernard	
BONNASSIES Patrick	
DUQUENOY Aurore	

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68 rue Raymond IV 31000), dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

**Le Président,
Philippe PETIT**

Le Président
du Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain



Signature
numérique de
Philippe PETIT
Date : 2025.04.04
11:36:34 +02'00'